

2021
2022

GUIDE PRATIQUE

— ETUDIANT.ES
FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

SOMMAIRE

1 - Découvrir

- √ 1.1 L'accès au site de l'École p.4
- √ 1.2 L'ENSFEA et ses missions p.5
- √ 1.3 Les réseaux p.10
- √ 1.4 Les chiffres clés 2021-2022 p.11

2 - Se former

- √ 2.1 Les équipes p.12
- √ 2.2 La plateforme « Univert » p.13
- √ 2.3 La bibliothèque p.14
- √ 2.4 Le Learning Centre p.15

3 - Bouger et s'investir

- √ 3.1 La mobilité à l'étranger p.16
- √ 3.2 Les instances p.17
- √ 3.3 Le bureau des étudiants p.19
- √ 3.4 L'association sportive et culturelle p.19

4 - Vivre à l'ENSFEA

- √ 4.1 Se connecter p.21
- √ 4.2 La carte multiservices (carte MUT) p.21
- √ 4.3 La restauration p.22
- √ 4.4 Le logement p.23
- √ 4.5 S'informer et rester connectés p.24
- √ 4.6 La numérisation et impression de document p.25

Annexes

- > Répertoire des sigles p.27
- > Sécurité et services d'urgence p.28

I. Découvrir



✓ 1.1 L'accès au site de l'École

L'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole se situe sur le complexe agricole d'Auzeville, à 10 km du centre-ville de Toulouse.



Plan et accès

<https://www.ensfea.fr/ecole/informations-pratiques/plan-acces/>

L'accès au complexe agricole se fait via une carte d'accès qui vous sera remise individuellement, soit en amont de votre regroupement pour les fonctionnaires stagiaires, soit lors de la chaîne d'inscription pour les étudiant.es.

En l'absence de carte, il y a un interphone à chaque entrée (en haut et en bas du complexe agricole et aux entrées piéton et véhicule) permettant de contacter l'accueil de l'ENSFEA durant les plages horaires d'ouverture de l'accueil.

Outre l'accès au complexe, cette carte vous permet également d'accéder aux bâtiments, à certaines salles de cours ou encore au service de restauration.



L'accueil de l'ENSFEA

Situé au bâtiment 6, l'accueil est ouvert du lundi au vendredi (les jours ouvrés), de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



✓ 1.2 L'ENSFEA et ses missions

L'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) est un établissement public d'enseignement supérieur agricole relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA).

Depuis la Loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur, elle bénéficie de la double tutelle : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) et Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

L'École a pour missions principales :

- la **formation**,
- la **recherche**,
- l'**appui à l'enseignement technique agricole**,

et une mission transversale :

- l'**international**.

La formation

L'École assure la formation professionnelle initiale et continue des enseignants et des conseillers principaux d'éducation ainsi que, dès la rentrée 2021, une formation d'appui à la prise de fonction des personnels infirmiers de l'enseignement technique agricole.

L'ENSFEA développe aussi des formations universitaires (licences professionnelles et masters) en propre, en co-accréditation ou en partenariat avec des établissements toulousains dans deux champs de formation :

I. Découvrir



Éducation et Formation

- **Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation pour l'enseignement agricole (MEEF)** - Mention Enseignant du second degré délivré par l'ENSFEA
31 parcours disciplinaires
- **Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation pour l'Enseignement Agricole (MEEF)** - Mention Encadrement éducatif, co-accrédité par l'ENSFEA et l'INSPE de Toulouse Occitanie-Pyrénées
Parcours « Conseiller principal d'éducation »
- **Master Mention Économie du travail et des ressources humaines**
Parcours : Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois (IFSE), accrédité par l'ENSFEA

Agrosiences

- **Master Mention Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement**, co-accrédité par l'ENSFEA et l'INP-ENSAT
Parcours – Master of Sciences and Agrofood Chain (MoS-AFC)
- **Master Mention Gestion des territoires et développement local**, co-accrédité par l'ENSFEA et l'Université Toulouse Jean-Jaurès
Parcours : Ruralités dans les Nords et les Suds
- **Licence professionnelle « Développement de projets de territoires »**, co-accréditée par l'ENSFEA et l'Université Toulouse Jean-Jaurès
Parcours : Entreprises et développement local (EDL)
Parcours : Montagne et pastoralisme



L'ENSFEA accueille chaque année des publics divers : des étudiant.es, des lauréats des concours dans la fonction publique, des personnels enseignants et CPE en formation continue... amenés à se croiser sur des périodes plus ou moins longues.



La recherche

L'ENSFEA développe des activités de recherche structurées autour de trois thématiques principales :

- **Transition pédagogique** : les enjeux d'enseignement et d'éducation (numérique éducatif, savoirs et incertitudes, dispositifs innovants)
- **Dynamique des territoires** : accompagner les mutations des territoires et sociétés rurales
- **Transition agroécologique** : produire autrement et durablement dans un régime d'incertitude

La recherche à l'ENSFEA se développe au sein de 6 unités de recherche (EFTS, LEREPS, LISST, AGIR, EDB, IRIT).

Unités de recherche

- **Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires – Dynamiques Rurales** (LISST - Dynamiques Rurales)
- **Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes sociaux** (LEREPS)
- **Éducation, Formation, Travail et Savoirs** (EFTS)
- **AGroécologie -Innovations - TerRitoires** (AGIR)
- **Évolution et Diversité Biologique** (EDB)
- **Institut de Recherche en Informatique de Toulouse** (IRIT)

Les enseignants-chercheurs de l'ENSFEA produisent des connaissances sur et pour le système d'enseignement agricole, le monde professionnel agricole et rural pour accompagner les transitions en cours et mobilisent les apports de leurs recherches dans les formations accréditées et co-accréditées par l'ENSFEA à destination de l'enseignement agricole et de ses acteurs.

I. Découvrir



Plusieurs supports de diffusion et de valorisation des travaux de recherche menés à l'ENSFEA sont consultables en ligne à partir du site [ensfea.fr](https://www.ensfea.fr).

Rubrique « Diffusion et valorisation de la culture scientifique »

Lien : <https://www.ensfea.fr/recherche/diffusion-culture-scientifique/>

- la "newsletter ARENA" paraît une fois par trimestre et a pour objectif de diffuser auprès d'un large public sur les activités et l'actualité des recherches de l'ENSFEA (actualités, projets, portraits de chercheurs, doctorants, nombreux rendez-vous scientifiques de l'ENSFEA).
- le "cahier de recherche" publie un ou plusieurs dossier(s) thématique(s) par an qui a pour objectif de rendre compte de l'ensemble des recherches menées à l'ENSFEA au travers des actes du Carrefour Recherche pluridisciplinaire, mais aussi des publications ponctuelles (dont des résumés de Masters et de thèses parus dans l'année).

L'appui à l'enseignement agricole

La mission **Appui à l'enseignement technique agricole** constitue une des principales missions de l'ENSFEA pour développer des compétences éducatives, pédagogiques didactiques et disciplinaires générales et professionnelles de l'enseignement agricole.

Cette mission est structurée autour de trois thématiques principales :

- **L'innovation pédagogique**
- **Enseigner à produire autrement**
- **Vivre ensemble dans les établissements**

Plusieurs modalités d'accompagnement sont proposées : actions de formation, accompagnement d'équipes pédagogiques ou de projets (GAP, LéA ...), production et diffusion de ressources pédagogiques.

Cette activité s'inscrit dans des réseaux institutionnels et/ou de collaboration :

- **Au sein de dispositifs nationaux** : Dispositif National d'Appui (DNA) Programme National de Formation (PNF)
- **Avec des établissements d'enseignement agricole** : Établissements Nationaux d'Appui et acteurs des établissements techniques
- **À l'échelle régionale** : DRAAF SRFD et chambres d'agriculture
- **Avec des équipes de Recherche en particulier celles de l'ENSFEA**



Les « Groupes d'Animation et de Professionnalisation » (GAP) sont des dispositifs innovants d'accompagnement à la professionnalisation des enseignants de l'enseignement agricole.

Le rôle des GAP est :

- de proposer des actions de formation ;
- d'animer des réseaux, lieux de mutualisation d'expérience ;
- de produire des ressources pédagogiques.



Les sites des GAP

<https://sites.ensfea.fr/>

L'ENSFEA propose une offre de formation continue destinée aux enseignants, formateurs ou membres des communautés éducatives des établissements d'enseignement agricole publics et privés aussi bien dans les domaines disciplinaires que plus transversaux (école inclusive, transition agro-écologique, numérique éducatif, enseignement des controverses...)



Catalogue formations courtes - PNF/PRF

<https://www.ensfea.fr/formation/formation-au-long-de-la-vie/formation-continue-offre-de-formation-en-region/>

I. Découvrir



√ 1.3 Les réseaux

L'ENSFEA inscrit son développement dans une démarche partenariale avec d'autres grandes écoles et universités en France et à l'étranger, des organismes de recherches, des acteurs socio-économiques et des collectivités territoriales.

Au niveau local

L'École est associée à l'Université de Toulouse.

L'ENSFEA développe des liens étroits notamment dans le cadre de ses missions avec :

- **L'Université Toulouse Jean-Jaurès**
- **L'Université Toulouse III Paul Sabatier**
- **L'Université Toulouse I Capitole**
- **L'INP-ENSAT**
- **L'INSPE de Toulouse Occitanie-Pyrénées**
- **L'INRAE de Toulouse**
- **Le CNRS**
- **L'Institut National Universitaire Champollion**

Elle développe également des relations et des partenariats avec les acteurs du territoire : mairie d'Auzerville, SICOVAL, conseil départemental de la Haute-Garonne, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, etc.

Au niveau international

L'objectif principal de la mise en place de la stratégie au niveau international est de participer au rayonnement de l'Enseignement Supérieur Agronomique français. L'ENSFEA est d'autant plus sollicitée et active qu'elle est le seul établissement du système de formation agronomique français à être en charge de la formation des professeurs et des CPE de l'Enseignement Agricole public.



La stratégie de l'Ecole se décline en plusieurs axes :

- L'internationalisation des formations de l'ENSFEA
- L'expertise dans le domaine de la formation de formateurs à l'international
- La recherche à l'international
- L'appui aux établissements d'enseignement agricole : l'ENSFEA anime deux consortium de mobilité européenne Erasmus + (Programme GAP EUROPE et Consortium ERASMIP). Elle a obtenu pour la période 2021-2027 trois accréditations validées par l'Agence Erasmus pour des programmes relevant : de l'enseignement supérieur, de l'enseignement et de la formation professionnelle et de l'enseignement scolaire
- La formation des personnels et des apprenants.

L'ENSFEA pilote un programme de mobilité du personnel de l'ENSFEA (ERA-ENSFEA) ouvert également aux stagiaires externes.



rubrique International

<http://www.ensfea.fr/international/>

✓ 1.4 Les chiffres clés 2021-2022

- Près de **100 enseignants** et **conseillers principaux d'éducation stagiaires** en formation initiale :
 - > 70 lauréats des concours externes
 - > 30 lauréats des concours internes et listes d'aptitudes
- **135 étudiants** en master
- **823 journées de formation continue stagiaires** réalisées
- **6 Unités** de Recherche
- **125 personnels permanents** (enseignants, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs)
- **26 doctorants**
- **16 Groupes d'Animation et de Professionnalisation (GAP)**

II. Se former



✓ 2.1 Les équipes

Les personnels de l'ENSFEA (formateurs, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques) vous accompagneront tout au long de l'année pour vous conseiller, vous orienter au quotidien et vous proposer des formations de qualité.

Le service formation initiale des agents de l'état et formations universitaires

Il est chargé d'organiser et d'accompagner le déroulement de la formation professionnelle des enseignants et des conseillers principaux d'éducation stagiaires (lauréats des concours externes, internes, liste d'aptitude) : suivi des affectations en établissement pour les stagiaires externes, des stages pédagogiques pour les internes, liens établissement d'affectation ou d'alternance – ENSFEA, constitution des dossiers d'évaluation pour la titularisation, assurer la mise en œuvre pédagogique et administrative des formations.

CONTACTS

Responsable de service : Julie Couailler – julie.couailler@ensfea.fr

Pour les stagiaires externes : Khadra Belaili – khadra.belaili@ensfea.fr

Pour les stagiaires internes : Isabelle Hemon – isabelle.hemon@ensfea.fr

Pour les formations diplômantes :

- Master 1 et 2 « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » :
Marie-Luce KNOLL – marie-luce.knoll@ensfea.fr
- Master « Ingénierie de la Formation et des Systèmes d'emplois » :
Christine Fournier – christine.fournier@ensfea.fr
- Master « Agrofood Chain » : Mireille Bacou – mireille.bacou@ensfea.fr

Le service formation continue – validation des acquis

Il informe et accompagne les personnes intéressées par l'obtention du Master MEEF ou du Master IFSE en formation continue et grâce aux dispositifs de Validation des Acquis.

CONTACT

Christine Fournier – christine.fournier@ensfea.fr



Remarque : Pour les demandes de formation continue hors master MEEF et Master IFSE, nous vous invitons à vous adresser aux services formation continue des universités et écoles partenaires.

Situations de handicap :

les apprenants concernés, fonctionnaires stagiaires ou étudiants, peuvent demander la mise en place d'aménagements de compensation, en sollicitant la Correspondante handicap :

CONTACT

Marie-Pierre Monteil

05 61 75 32 92 / 06 40 67 28 84 - marie-pierre.monteil@ensfea.fr

✓ 2.2 La plateforme « Univert »

La plateforme pédagogique «Univert» utilise l'application Moodle. Elle vous permet d'accéder à tout moment et de n'importe quel endroit aux ressources du cours, de travailler à votre rythme, d'interagir avec les enseignants et autres publics en formation, etc.

Elle est également utilisée pour diffuser et communiquer des informations et documents administratifs (emplois du temps, livrets ...).

L'accès se fait avec vos identifiants de connexion informatiques.



Plateforme Univert

<https://univert.ensfea.fr/>



II. Se former



✓ 2.3 La bibliothèque

La bibliothèque de l'ENSFEA offre 800 m² d'espaces où sont rassemblées ses collections, toutes disciplines confondues.

Elle est organisée autour de 5 pôles thématiques : Actualités, Société et Civilisations, Sciences et Techniques, Arts et Aménagement, Langues et Littératures.

Le fonds documentaire est composé d'environ 75 000 documents empruntables (dont 160 abonnements à des périodiques, 670 bandes dessinées, 400 DVD de fiction, des e-books sur liseuses).

La mise en place d'un outil PROXY permet d'accéder aux documents à distance, répondant aux exigences d'une formation en alternance.

La bibliothèque propose ainsi :

- 16 périodiques numériques,
- 32 ressources numériques (accès en complément de l'abonnement papier)
- 11 abonnements à des ressources numériques



Ressources numériques

<http://cdi.ensfea.fr/bibliotheque/ressources-numeriques/>



Le catalogue ainsi qu'un bulletin de veille mensuel réalisé par les documentalistes sont accessibles depuis le portail de la bibliothèque et sur des bornes de consultation.

Lien : <http://cdi.ensfea.fr/>

La bibliothèque dispose d'espaces aménagés pour le travail individuel et en petits groupes équipés d'écrans pour le travail collaboratif, d'une salle de co-working, d'une salle informatique équipée d'une classe mobile, d'espaces de lecture et de détente avec des canapés connectés, des cloisons mobiles et un mur écriture.



Elle est ouverte toute l'année universitaire, à l'exclusion des 2 périodes de fermeture de l'école (3 semaines en juillet-août et une semaine entre Noël et Nouvel An) de 8h30 à 18h du lundi au jeudi et de 8h30 à 17h le vendredi. [Période de vacances scolaires : 9h - 12h15 / 13h - 17h].

Une inscription auprès de l'accueil permet d'emprunter tout type de documents pour une durée d'un mois.

✓ 2.4 Le Learning centre

Le « Learning centre » allie un projet architectural et un renouvellement des pratiques pédagogiques rapprochant les fonctions documentation, informatique, audiovisuel, multimédia et enseignement.

Il a pour but d'accompagner la transformation numérique des pratiques d'enseignement, de formation et d'apprentissage et vise également l'amélioration des lieux de vie et d'étude de l'École en mettant l'accent sur le développement d'espaces partagés et les usages variés.

Il propose quatre dispositifs au service de l'apprentissage et de l'enseignement :

- Un Learning-Lab
- Un Teaching-Lab
- Un FabLab
- Un AccessLab



Learning centre

www.ensfea.fr/learning-centre/



III. Bouger et s'investir



✓ 3.1 La mobilité à l'étranger

Faire d'une mobilité à l'étranger un levier pour une meilleure maîtrise de langues étrangères, une meilleure insertion professionnelle, un échanges de pratiques professionnelles ... tout en développant un esprit de citoyenneté internationale : tel est l'objectif de l'Ecole en vous accompagnant dans votre projet professionnel !

Les modalités sont multiples : ERASMUS + (enseignants et CPE stagiaires) , Conseil Régional Occitanie (pour les étudiants du Master MEEF et IFSE) bourses du Ministère.. Aussi, le service des relations internationales vous conseille, vous accompagne dans vos démarches pour l'organisation d'un stage en Europe.

Vous êtes étudiant.e ou fonctionnaire stagiaire lauréat des concours externes : faites votre stage à l'étranger en bénéficiant d' une bourse de mobilité ERASMUS + gérée par l'ENSFEA.

Dans le cadre de la formation initiale des enseignants et CPE, vous aurez également la possibilité de suivre des modules de formation sur la gestion d'un projet de coopération internationale au sein d'un établissement et d'apprécier leur intérêt au sein d'une dynamique collective. Ces ateliers sont animés par le service des relations internationales et parfois par l'Agence Erasmus+.



[PortailCoop, Portail des acteurs de la coopération Europe et International](https://portailcoop.educagri.fr/)

<https://portailcoop.educagri.fr/>

CONTACT

Service des relations internationales
relations-internationales@ensfea.fr



✓ 3.2 Les instances

Le Conseil d'Administration (CA)

Il fixe les orientations générales de l'établissement. Il délibère sur les questions relatives au fonctionnement pédagogique, administratif et financier de l'établissement.



En tant qu'élu représentant des étudiants, enseignants et CPE stagiaires de l'école, être membre de ce conseil vous permettra de participer aux débats portant sur les orientations stratégiques de l'école.

Le Comité Technique (CT)

Il traite des problèmes généraux d'organisation, des conditions générales de fonctionnement de l'établissement et des questions statutaires relatives au personnel. Il se réunit au moins deux fois par an sous la présidence du Directeur. Les personnes qui siègent au CT sont les personnels de l'établissement (élections organisées tous les 4 ans).

Le Conseil Scientifique (CS)

Il est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, sur la répartition des crédits de recherche, sur les caractéristiques des emplois d'enseignants-chercheurs, sur la création ou transformation d'unité de recherche et sur toute question relative aux formations doctorales.

Il assure la liaison entre la recherche et l'enseignement et donne à ce titre, son avis sur les projets de création ou de modification de diplômes propres et sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux.

Le Conseil des Enseignants (CE)

Présidé par le Directeur de l'établissement ou son représentant, le CE est consulté sur les orientations et les programmes des enseignements de formation initiale et continue, sur les modalités de recrutement des étudiants et le règlement des études.



III. Bouger et s'investir



Il est garant de la bonne organisation, du déroulement, du contrôle et de la sanction des études.

Il est consulté sur les caractéristiques des emplois d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et exerce certaines attributions spécifiques relatives au statut particulier des enseignants-chercheurs.

Le Conseil de l'Enseignement et de la Vie Etudiante (CEVE)

Le CEVE est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur le règlement des études ainsi que les programmes et modalités de contrôles des études.

Il propose les mesures de nature à permettre l'orientation des étudiants, leur entrée dans la vie active, et à favoriser les activités culturelles, sociales ou associatives qui leur sont offertes.



Ce conseil traite donc des questions qui touchent très concrètement le déroulement des formations et la qualité de la vie à l'ENSFEA. Vous aurez en tant qu' élu à faire entendre la voix des collègues étudiants, professeurs, CPE stagiaires sur le déroulement des formations suivies et à proposer des pistes concrètes d'amélioration. Ce conseil, qui traite de l'ensemble des formations initiales et continues de l'école et de l'activité d'appui à l'enseignement technique agricole, vous permettra de bien appréhender le rôle que joue l'école au sein de l'enseignement agricole et du pôle universitaire toulousain. Ce conseil statue également sur l'organisation de la vie étudiante dans toutes ses dimensions : vie sociale et culturelle, conditions d'hébergement, de restauration, qualité des locaux et équipements de formation. Vous serez donc amenés, en tant qu' élu, à contribuer directement par vos propositions à l'amélioration de cette organisation.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

a pour mission d'assurer la prévention en matière de santé et sécurité au travail, et de promouvoir la formation des personnels dans ce domaine. Il se réunit au moins trois fois par an, sous la présidence du Directeur. Les membres du CHSCT sont désignés par les organisations syndicales représentatives lors des élections au CT.

Une commission restaurant

se réunit deux à trois fois par an au niveau du complexe : sont concernés par cette instance, les personnels, les lycéen.es et les étudiant.es.



√ 3.3 Le bureau des étudiants

Le BDE, c'est quoi ?

Tu as envie de t'engager pour du collectif ?

Tu as envie de faire avancer des idées solidaires ?

Tu as envie de simplement partager des idées et les faire vivre ? Des rencontres, du partage, des actions ! Rejoins le BDE !

CONTACTS

Hélène Busson – helene.busson@ensfea.fr

Denis Baron – denis.baron@ensfea.fr

√ 3.4 L'Association Sportive et Culturelle (ASC)

L'ASC est ouverte à tous les apprenants de l'établissement et aux personnels de l'ENSFEA. Elle propose outre l'animation du bar associatif, des activités sportives encadrées ou en libre-service au gymnase avec du matériel mis à disposition (volley-ball, basket-ball, badminton, tennis de table, tennis, vélo ...) ainsi que des activités culturelles.

CONTACT

Lucile Plenecassagnes – lucile-plenecassagnes@ensfea.fr



Le tiers lieu est un espace d'informations, d'échange et de partage situé dans une des salles du Cercle (foyer de l'Ecole).

Vous y trouverez un kiosque culturel, des programmes sur les événements culturels à venir ainsi que des expositions « éphémères ».



casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

CASDEN Banque Populaire, partenaire de l'ENSFEA

Pour plus d'informations, contactez votre Animatrice Régionale :
Valérie MARIA- 06 77 31 56 81
valerie.maria@casden.banquepopulaire.fr

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 71 000 000 € - Immatriculation ORIAS n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception : Insign'2020 - Marie et Mathieu professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARTENAIRE PREMIUM

[casden.fr](https://www.casden.fr)



Retrouvez-nous chez



IV. Vivre à l'ENSFEA



√ 4.1 Se connecter

Les identifiants de connexion ENSFEA

L'École vous remet des identifiants de connexion en début de formation. Ces codes vous permettent d'accéder à toutes les ressources informatiques de l'ENSFEA mises à votre disposition (plateforme pédagogique, wifi de l'ENSFEA, postes informatiques de l'École...). Ce compte est strictement personnel et son usage est soumis aux règles et recommandations de la charte informatique de l'École qui vous est remis en même temps que les identifiants.

CONTACT

Lucile Plenecassagnes – lucile.plenecassagnes@ensfea.fr

Le Wifi

L'ENSFEA est dotée d'un réseau Internet sans-fil destiné aux personnels et publics en formation.

√ 4.2 La carte multiservices

Les fonctionnaires stagiaires bénéficient d'une carte ENSFEA permettant l'accès aux bâtiments et au service de restauration. Les étudiant.es bénéficient d'une carte Multiservices (carte MUT). Ce sont les mêmes accès que la carte ENSFEA avec en plus des services supplémentaires au niveau du pôle universitaire toulousain.



La carte MUT est une pièce d'identité étudiante. Elle est commune aux établissements de l'Université de Toulouse. Elle permet d'accéder à de multiples services :

- l'accès aux services de restauration universitaire CROUS,
- l'accès aux prêts d'ouvrage au sein des bibliothèques universitaires de Toulouse
- de bénéficier, entre autres, des services de transports urbains (tisséo, Vélo Toulouse)



Welcome desk -carte étudiante

<https://welcomedesk.univ-toulouse.fr/vie-quotidienne/presentation-carte-etudiante>

IV. Vivre à l'ENSFEA



✓ 4.3 La restauration

L'École dispose d'un restaurant comportant deux salles principales, dites « self » et « scramble ».

- > Les petits déjeuners et les dîners se prennent uniquement dans la grande salle du self des élèves du lycée agricole.
- > Les déjeuners se prennent dans la salle, nommée le Scramble, réservée entre autres aux personnels du complexe agricole, aux fonctionnaires stagiaires et étudiants de l'ENSFEA.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi

- **petit-déjeuner : 7h à 8h15 (self uniquement)**
- **déjeuner : 11h45 à 13h45**
- **dîner : 18h45 à 20h (self uniquement)**

Pour accéder au restaurant de l'ENSFEA :

Les usagers doivent être en possession d'un titre valide et financièrement approvisionné auprès de l'ENSFEA. Ce titre est porté par la carte qui permet l'accès au site et aux bâtiments


Pour approvisionner sa carte :

- une borne de paiement par CB fonctionne à l'entrée du restaurant (salle scramble) aux horaires d'ouverture du restaurant.
- un rechargement en ligne de la carte est également possible depuis tout équipement (PC, smartphone...) possédant un accès internet.

Pour effectuer ce rechargement, il est indispensable d'indiquer son identifiant et son code personnel.

Cet identifiant est imprimable à la borne de paiement.

- une régie située à l'entrée du restaurant (salle scramble) est ouverte de 12h à 13h (paiement par CB, chèques ou espèces).



Un raccourci vers le paiement en ligne est disponible sur bas de page du site de l'Ecole.



Paielement – restauration

https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablissements/castanet_tolosan-enfa.html

CONTACT

Restaurant

restaurant@ensfea.fr



Les personnes en possession de la carte MUT peuvent également accéder à l'ensemble des restaurants universitaires toulousains. Liste des restaurants universitaires sur les campus toulousains.

Lien : <http://www.crous-toulouse.fr/restauration/>

✓ 4.4 Le logement

Des solutions de logement existent sur le site et à proximité de l'ENSFEA.

La Résidence étudiante « Vert Savoir »

C'est une résidence étudiante privée, localisée sur le complexe agricole. Quelques logements sont réservés pour les étudiant.es de l'ENSFEA. Aussi, nous vous conseillons d'effectuer votre réservation le plus tôt possible.

L'attribution de logements est gérée par le Nouveau Logis Méridional.

Les hébergements ENSFEA

L'ENSFEA dispose d'un bâtiment d'hébergement. La capacité d'accueil est de 68 chambres individuelles et de 4 chambres pour des personnes à mobilité réduite. Sont hébergés exclusivement les agents du Ministère de l'Agriculture (fonctionnaires stagiaires).

CONTACT

Service hébergement

Tél 05 61 75 32 98

hebergement@ensfea.fr



Autres solutions :

[Point logement du Crous à Toulouse](http://www.crous-toulouse.fr/logements/)

<http://www.crous-toulouse.fr/logements/>

IV. Vivre à l'ENSFEA



✓ 4.5 S'informer et rester connectés

Plusieurs outils de communication existent pour vous tenir informés de l'activité de l'établissement.

Le site web de l'Ecole : www.ensfea.fr

Il est à la fois une « vitrine » pour l'établissement comportant une description de l'ENSFEA, de ses missions principales et valorisant via les actualités les activités de l'Ecole. Il permet un accès centralisé vers les sites pédagogiques, la plateforme pédagogique Univert, le portail de la bibliothèque et le Learning Centre.

Il propose également un agenda des manifestations de l'Ecole ainsi que celles dans lesquelles l'établissement est impliqué.



À NE PAS MANQUER !

Le site web de l'ENSFEA répertorie dans la rubrique « Sites pédagogiques » accessible sur la page d'accueil l'ensemble des sites web associés soit à une discipline d'enseignement général ou technique soit à des thèmes transversaux : Troubles Dyslexiques et Vie Scolaire.

Lien : <https://sites.ensfea.fr/>

Les réseaux sociaux

L'ENSFEA est présente sur les réseaux sociaux.



Rejoignez-nous sur

www.ensfea.fr

 www.facebook.com/ensfea.toulouse

 www.twitter.com/ENSFEA_Toulouse

 www.instagram.com/ensfeatoulouse/

 www.linkedin.com/company/ensfea-toulouse



✓ 4.6 La numérisation et impression de documents

L'Ecole met à votre disposition des photocopieurs. Pour les utiliser, vous devez vous identifier à l'aide de votre carte ENSFEA ou de vos identifiants de connexion ENSFEA. Ces copieurs numériques multifonctions permettent :

- de photocopier
- de numériser vers une clé USB ou vers son adresse électronique pré-renseignée
- d'imprimer à partir d'une clé USB ou d'un poste de travail ENSFEA.

MAIF vous **accompagne** dans la pratique de **votre métier.**

Solutions d'assurance, mise à disposition
de **ressources pédagogiques** et **informations
pratiques.**

MAIF s'efforce d'assurer et d'accompagner
au mieux les **personnels éducatifs** dans leur
parcours professionnel et leur vie privée.

Pour tout savoir, rendez-vous sur :
maif.fr/enseignants

MAIF près de chez vous
à Ramonville-Saint-Agne

17 avenue de l'Europe
Parc technologique du canal
31520 Ramonville-Saint-Agne

05 61 00 33 20



assureur militant



✓ Quelques sigles utiles

AFR

Agent des statuts administratifs et Formation Recherche

AGIR

AGroécologie – Innovations – TeRritoires

APECITA

Association Pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture et de l'agroalimentaire

AUF

Agence Universitaire Française

BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAPESA

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire Agricole

CAPETA

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique Agricole

CERIT

Centre d'Étude et de Réalisation Informatique de Toulouse

CFA

Centre de Formation d'Apprentis

CFPPA

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

COMUE

Communauté des Universités et des Établissements

CPE

Conseiller Principal d'Éducation

DGER

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

DNA

Dispositif National d'Appui

DRAAF

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

EDB

Évolution et Diversité Biologique

EFTS

Éducation, Formation, Travail et Savoirs

EPLEFPA

Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

INSPE

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IRIT

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse

GAP

Groupe d'Animation et de Professionnalisation

LEGTA

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

LEREPS

Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux

LISST-DR

Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires – Dynamiques Rurales

MAA

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

PCEA

Professeur Certifié de l'Enseignement Agricole

PLPA

Professeur de Lycée Professionnel Agricole

R-INSPE

Réseau national des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation

SRFD

Service Régional de la Formation et du Développement

TC

Tronc Commun

TSR

Travaux Scientifiques Réflexifs

UE

Unité d'Enseignement

UMR

Unité Mixte de Recherche



√ Sécurité et services d'urgence

L'Ecole dispose d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Il s'agit d'un document opérationnel de gestion de crise, propre à chaque établissement, permettant de réagir à divers événements graves (risque naturel, technologique, désordre civil, risque sanitaire...).

L'objectif du PPMS est de pouvoir anticiper face à une situation de crise.

Des exercices de simulation sont effectués chaque année pour lesquels vous serez informés.

Des exercices de sécurité incendie sont également programmés chaque année. En particulier des évacuations des hébergements en soirée.

Vous devez vous soumettre à ces deux types d'exercices et suivre les consignes qui vous seront communiquées.

CoViD-19 : Si vous ressentez des symptômes évocateurs de la CoViD-19 (toux, fièvre, perte de l'odorat...), vous devez vous isoler. En journée, vous vous rendez à l'accueil, bâtiment 6 - administration, où en maintenant une distance de 1 à 2 mètres, vous demandez à l'agent d'accueil de contacter la Référente CoViD-19 (Marie-Pierre Monteil) ou une autre personne de la cellule de crise CoViD qui vous accompagnera dans les démarches à suivre.

DEUX DÉFRIBRILLATEURS SONT DISPONIBLES :

- 1 devant l'entrée du bâtiment 6 (administration de l'ENSFEA)
- 1 à l'entrée du gymnase

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



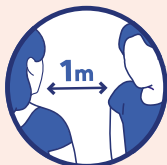
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER



3/ ALERTER

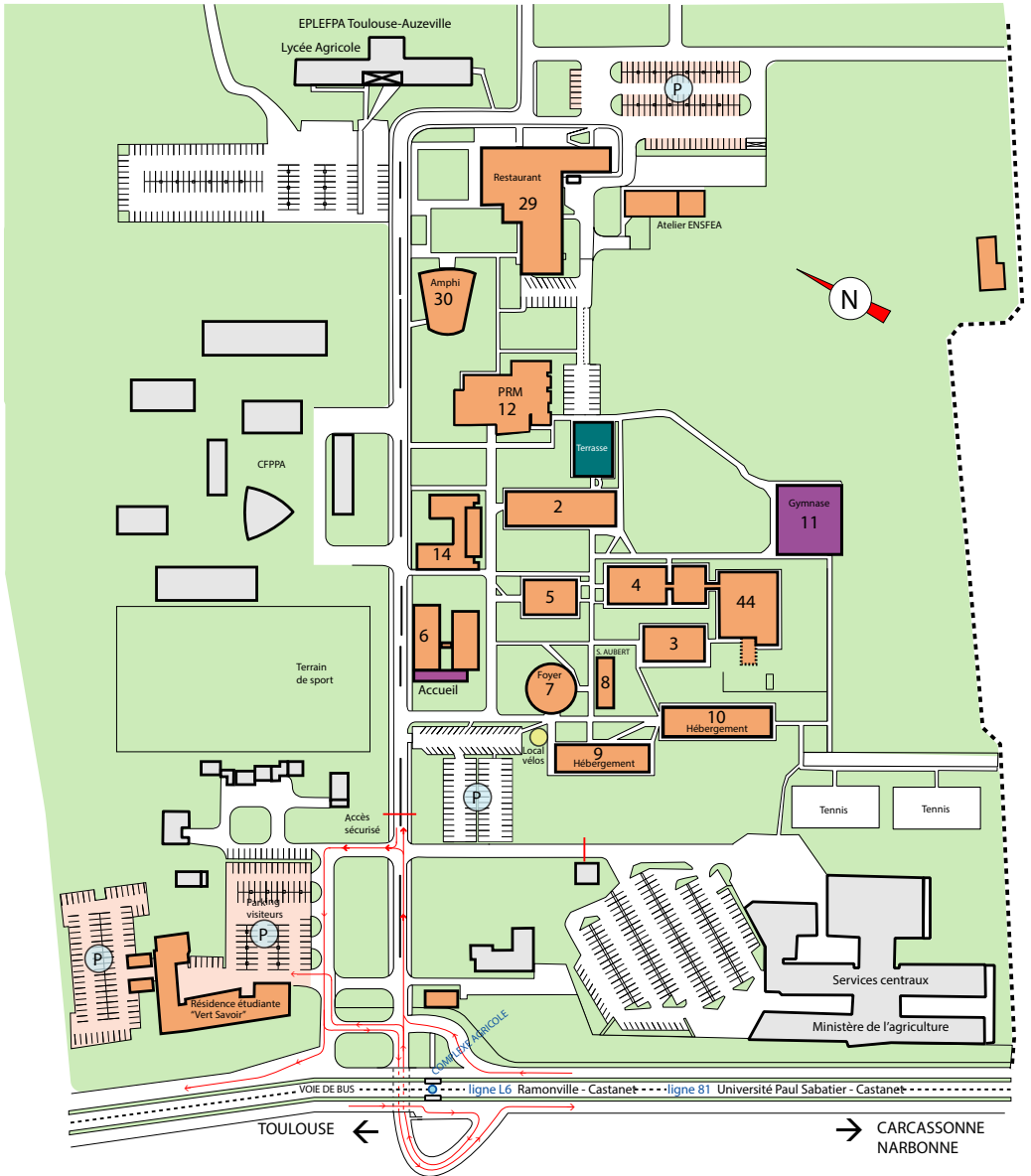
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes #Place_Beauvau et @gouvernementfr**

PLAN DE L'ENSFEA





**Ce livret est d'abord le vôtre, n'hésitez pas
à adresser vos remarques à
communication@ensfea.fr**
